L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

ublie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 916 Rue Troisième.

A L'ENCAN.

Succession de Edmond Hayden Br.

No 73,296—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Hon. W. B. Sommerville président, ledit ordre daté et signé le 15 août 1904, adressé à Will J. Morgan encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 20 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 113, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29') pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120') pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres en premier étage et deux chambres en haut, galeries sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., d'après le plan.

Aussi un peuy et un survey.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
321 rue Carondelet.
A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.
21 août—21 28—sept 4 11 18 19 20

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

2306-2307 Rue St-Claude

Succession de Mme Elize Vess, veuve de T. A. Benlet.

No 73,969 - Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 13 SEPTEMBRE 1904,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encanère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 août 1904, par l'Hon. John St Paull, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2306 et 2307 rue St Claude, et comprenant un cottage double à un étage avec mansarde, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude (autrefois Bons Enfants), Mandeville, Espagne et Marais, (autrefois Morales), désigné comme lot No 9, sur un plan fait par L. Surgi, voyer, le 26 jan 1848, et déposé pour référence en l'étude de J. Couvellier, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 30 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue St Claude sur 90 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. Lautenschlager, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 août—13 14 21 28—sept 4 11 18

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

1323-25 rue Union, pres Villeré.

Succession de Gustave Esmont.

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 236 rue Carondelet. JEUDI, le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, Division C, agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 août 1904, pour le compte de la succession de Gustave Esmont, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Urquhart, Villeré et Français, désigné comme le lot 9 et mesurant (mesure anglaise) 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Union sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes. Les améliorations comprennent un joli cottage double bien subdivisé, dans un bon et agréable voisinage et connu comme Nos 1323-25 rue Union.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

A. E. & O. S. Livaudais, avocats.
7 août—7 14 21 28—sept 4 8

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 20 août 1904, à midi, PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 732 rue Union, en vertu d'un ordre de vente grevant dans la succession de William Gordon, No 73,898, Cour Civile de District, daté le 9 août 1904, une moitié non divisée d'un certain lot de terre No 12, dans l'ilet 45 borné par les rues Roman, Frieur, O'Reilly et Aubry, ledit lot ayant une façade de 30' sur la rue Aubry sur une profondeur de 125' 8" entre lignes parallèles. Conditions—1/2 en plus comptant la balance en 12 mois à 8 0/0 d'intérêt. Les taxes et l'acte de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant Ethelred M. Stafford notaire. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. Cunningham & Cunningham, avocats.

21 août—21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

IL SERA vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 211 rue Baronne, MARDI, le 30 août 1904, à midi, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de vente rendu dans les successions de Manuel Amos et Fannie Amos, sa femme, No 73,848, Cour Civile de District, ordre daté le 19 août 1904, deux lots de terre dans la troisième district dans l'ilet borné par les rues Force, Rocheblave, Nouvelle Orléans et Allier, sur les dits lots désignés par le numéro 7, mesurant 32' de face à la rue Force sur 159' de profondeur. L'autre lot est désigné comme N° 17, mesurant 32' sur la rue Rocheblave sur 159' de profondeur. Le lot No 7 acquis le 8 août 1871, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 101, folio 294, par Manuel Amos. Le lot No 17 ayant été acquis par Manuel Amos par possession de plus de 30 ans et est réclamé par ladite succession par prescription et ce dernier lui seul titre qui sera offert à l'acquéreur du lot No 17. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, en plus du montant de son enchère.

Conditions—Comptant. 20 0/0 de dépôt au moment de la vente.

Cunningham & Cunningham, avocats.
21 août—21 28 30

Succession de Patrick Bannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72,837—Division A—Attendu que Frank Zang l'administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Patrick Bannon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats.

27 août—27 31—sept 5

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, JEUDI, 29 SEPTEMBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,980 — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans la Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer, et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, de lui ou d'elle, à son propre ordre et par lui ou elle endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'enseigne de la rue Gravier.

F. A. Lambert, avocat.

28 août—28—sept 4 11 18 25 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

Vente d'une Jolie Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 3938 rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grands Terrains.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Neiss, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaine lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 266, borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Camp, désignés comme lots deuxe et D, d'après un plan de D. Urban Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte pardevant H. C. Leaks, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Deuxe contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11, et ledit lot No Deuxe comprenant le tout du lot original No Deuxe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante

27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Septième District.

Henry Hemel vs Mme Delia Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 71,638—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Delia Carlisle, femme de Salvadore Demalie, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Dante, Sycamore Cambronne et Mobile ladite portion de terre étant une portion du lot No 9 faisant face à la rue Dante, commençant à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et courant vers la rue Mobile, ayant trente cinq pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

29 juillet—30—août 5 12 19 26—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal 435, rue Howard, entre les rues Gravier et Perdido.

John Dwyer vs Joseph B. Martin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,530.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 1er septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion ou la moitié d'un lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard, anciennement Girouda, et Freret, étant l'ilet No 266 le tout dudit lot étant désigné par le No 21, laquelle portion ou moitié dudit lot mesure treize pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Howard, par quatre vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant cette demie dudit lot la plus rapprochée de la rue Gravier, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict et John J. McCloskey, avocats pour le plaignant.

29 juillet—29—août 5 12 19 26—sept 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William Starr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,224—Division B—Attendu que Catherine Starr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Starr, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Rice & Montgomery, avocats

25 août—27 29—sept 3

Succession de Michael Moses.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,893, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Cecile Moses, veuve de Michael Moses, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Wm R. Kee, avocat.

25 août—25 29—sept 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1443 et 1445 rue N. Robertson, entre les rues Kerlerec et Columbus.

American Homestead Company vs Gustave Gazave.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 73,848—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Kerlerec, Columbus et Claiborne, mesurant en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, plus ou moins, et faisant face à la rue Kerlerec dont il forme l'encoignure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Henry Chiapella, avocat pour la plaignante.

30 juil—30—août 5 12 19 26—sept 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 427 et 429 rue Troisième, entre Rousseau et Tchoupitoulas.

Louis Spiro vs Mme Mary Base, femme de William C. Base, et ledit William C. Base, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,005—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Troisième, sur quatre vingt seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur et trente pieds un pouce de largeur dans le fond, borné dans le fond par une allée ouvrant rue Rousseau, trois pieds sept pouces et deux lignes de largeur, communs audit lot et à d'autres; le tout d'après le plan fait par L. J. Frémaux, assistant voyer de ville, daté le 12 octobre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr. notaire en cette ville, daté le 19 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—

1. Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons la somme de $175 avec 8 pour cent par an d'intérêt du 16 septembre 1902 jusqu'au paiement, ensemble avec 10 pour cent sur ledit montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat et les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer (au montant de son enchère) le paiement d'un billet pour $175 daté le 16 septembre 1902, payable deux ans après sa date et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, de sa date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte pardevant Ben Ory, notaire, le 16 septembre 1902, enregistré dans le livre du Bureau des hypothèques 722, folio 791.

3. Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a

Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.

5 août—5 6 12 16 19 26—sept 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District.

Magdalena Dickmann, femme de Frank Macias, vs Louis Dickmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,940 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans cette partie du Troisième District, paroisse d'Orléans, désigné par le No Six, sur un plan fait par A. d'Hémécourt, daté le 29 octobre 1854, et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville. Ledit ilet est compris dans l'avenue Paris et les rues Industrie, Bruxelles et Agriculture, et est composé de vingt huit lots, numérotés de un à vingt huit inclusivement, ayant les dimensions suivantes, à savoir : Le lot No un formant l'encoignure de la rue Agriculture et de l'avenue Paris trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Agriculture; les lots Nos deux à neuf inclusivement chacun trente deux pieds de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur, le lot 10 formant une encoignure, trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Paris sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Industrie; les lots Nos onze à quatorze inclusivement, chacun trente pieds de face à la rue Industrie sur cent cinquante neuf pieds onze pouces et trois lignes de profondeur, le lot quinze formant une encoignure, trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Industrie; les lots Nos 16 à 23, inclusivement, chacun trente deux pieds de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur, le lot No 24 formant une encoignure de trente et un pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Bruxelles sur cent pieds de profondeur et façade sur la rue Agriculture, et les lots Nos vingt cinq à vingt huit inclusivement, chacun trente pieds de face à la rue Agriculture sur cent cinquante neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. Michel, avocat pour la plaignante.

5 août—5 6 12 19 26—sept 2 8

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente propriété commerciale,

Bâtisse en briques à quatre étages,

No 300 rue Magnolia,

Dans le centre des affaires en gros. A une jetée de pierre de la rue du Canal et du "Board of Trade".

Magnifiques Lots à Bâtir

Près de l'avenue St-Charles,

Dans l'ilet des rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis.

Dans l'ilet des rues Baronne, Dryades, Robert et Soniat.

COTTAGE SIMPLE

No 2024 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Adèle et Joséphine,

—ET—

LOTS

Dans l'ilet des rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi

SUCCESSION DE FRANCIS J. QUINLAN.

No 73,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 27 juillet 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 131, borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte pardevant W. O. Hart, notaire, le 12 mai 1892, et d'après lequel devis ledit lot se trouve à l'encoignure des rues Magazine et Gravier et mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, vingt six pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, faisant face à l'allée connue comme Bank Arcade sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, le rez de chaussée servant comme un bureau et la balance des étages servant comme chambres d'emmagasinage; la bâtisse est en parfaite condition et louée jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert Soniat Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent deux pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds où ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades, de là une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre, avec toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat, par une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée, Josephine, Water et Adèle, désigné par la lettre G de l'ilet No 1, lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levée, formant l'encoignure des rues Levée et Josephine, sur une profondeur et façade à la rue Josephine de quarante trois pieds, ainsi formant l'encoignure des rues Water et Josephine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas, contenant cinq chambres, citerne, hangar, etc., la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 1, compris entre les rues Upperline Mary, Levée et le fleuve Mississipi, composé des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Le tout dedits lots mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquante pieds de largeur dans le fond, cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, et cent quatre vingt quinze pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 13. La portion de terre en ceci transportée est composée du tout desdits lots nos 13, 14, 15, 16 et 17, moins la portion de face desdits lots faisant face à la rue Upperline, vendu par L. A. Heaton à Joseph Campen, le 21 juin 1855 par acte passé pardevant C. C. Porter, notaire dûment enregistré dans le livre No 3 folio 658 des Transferts de Carrollton. L'allée réservée mentionnée dans ledit titre audit Campen fut réservée pour le bénéfice des parties du fond desdits lots comme une entrée sur la rue Upperline et appartenant au propriétaire de la portion de terre comme il paraît sur le croquis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 février 1888.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue dues et exigibles dans l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John Marshall Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Charles T. Soniat, avocats pour les pétitionnaires

28 juil—28 31—août 7 14 21 28—sept 1

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

638 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Recevoir.

Le remorqueur ALEXANDER M. STEWARD, le draguer CYCLONE, 4 Barges, 1 Cinque Bagnet à draguer en acier, etc.

A l'encan, mardi le 27 septembre 1904

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Common. Il sera vendu à l'enchère publique à midi, à la tête de la rue Walnut, contigu au bateau passeur de Westwego façade du fleuve, dans le sixième district en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la même Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 23 août 1904, dans l'affaire de Charles Frieks vs "La. Gravel Company Limited", dossier No 73 099.

Le remorqueur Alexander M. Stewart le bateau draguer Cyclone, quatre barges etc., d'après l'inventaire enregistré, pour plus amples renseignements, voyez l'encanteur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

25 août—25 28—sept 4 11 18 25 27

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de valeur non améliorée POUR PLACEMENT

Dans l'affaire de Louise M. Chalin et al versus Louis F. Chalin et al.—No 74,022—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Common—MARDI, le 20 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un jugement en partage de l'Hon John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lu et rendu en cour ouverte le 10 août 1904, signé en cour ouverte le 15 août 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations, etc. Situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 54 de Greenville, borné par les rues Ann, Lowerline, Pine et Irma (autrefois Louisa) désignés sur un plan de B. Buisson, voyer, par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, lesquels dits lots sont contigus et mesurant comme suit Le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots 7, 8, 9, 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Irma sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles le lot No 7 formant l'encoignure des rues Lowerline et Irma. Les bâtisses sur le lot No six (6) ne sont pas incluses dans cette vente et ne forment aucune partie de ce partage.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1904, devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant James P. Boyce, notaire.

20 août—20 21 28—sept 4 11 20

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

William R. Taylor vs The Vossburg Mineral Springs Co., Ltd.

No 74,020. Cour Civile de District. Division B

PAR W. H. FITZPATRICK Encanteur—LUNDI, le 29 août 1904, à 11 heures a. m. au No 340 rue Camp, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 8 août 1904 par de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique ci-après

Un lot de meubles de bureau pupitre à coulisse, chaises de bureau "Smith Premier Typewriter" et table 35 dans machine à écrire Veesburg 30 barres vides et plusieurs autres articles trop nombreux à énumérer

Conditions—Comptant et livraison immédiate. Lyle Saxon avocat.

18 août—18 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Une belle occasion pour placement.

William R. Taylor vs The Veesburg Mineral Springs Co. Ltd.

No 74 020 — Cour Civile de District. Division B

PAR W. H. FITZPATRICK. Encanteur—Bureau 824 rue Commune — MARDI, le 30 août 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division B, rendu et signé le 8 août 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée. Tous les droits, titres et intérêt dans et à un certain bail sur les Veesburg Mineral Springs, à Veesburg, Jasper County, Etat du Mississippi, connu comme les fame